

ÉNAP

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

enap.ca

TERMES DE RÉFÉRENCES

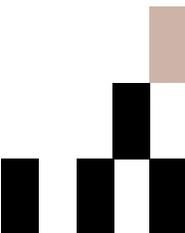
RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES OSC DANS LA PRODUCTION D'OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REFERENCEMENT DES FILLES ET DES FEMMES VERS DES SERVICES APPROPRIES POUR L'EXERCICE DE LEURS DROITS FACE AUX PRATIQUES DISCRIMINATOIRES ET CORRUPTRICES

Par : l'École nationale d'administration publique (ENAP)

17 février 2023

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Extrants	3
à propos du LUCEG	3
Contexte et justification	5
mandat du prestataire	5
Résultats attendus.....	6
Livrables :	6
Approche méthodologique :	6
Durée et honoraires.....	7
Profil	7
POSTULER :	8



EXTRANTS

Extrant 1124- Assistance technique fournie aux OSC partenaires pour l'élaboration d'une stratégie concertée et la mise en place de mécanismes effectifs d'accompagnement des femmes et des filles pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques corruptrices

1124.1- Accompagner les OSC partenaires pour la production d'outils d'accompagnement et de référencement des femmes et des filles vers les services appropriés pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques discriminatoires et corruptrices

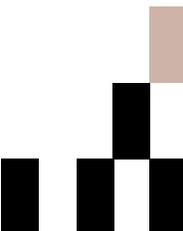
1124.2- Accompagner les OSC partenaires pour l'utilisation et la mise en œuvre des outils développés

À PROPOS DU LUCEG

La crise politico-institutionnelle et sécuritaire que traverse le Mali est sans précédent dans son histoire récente de par son ampleur et sa durée. Cette crise a affaibli l'ensemble de son tissu social, économique et politique. Les conflits armés ont aggravé la situation d'insécurité et contribué à exacerber les tensions au sein et entre les communautés avec comme conséquence une multiplication des violations de toutes sortes. Depuis 2012, la communauté internationale s'est mobilisée et apporte un soutien multiforme aux autorités maliennes pour aider le pays à sortir de la crise et pour soulager les nombreuses populations affectées, notamment les femmes et les filles.

Pour contribuer à soulager la souffrance des Maliennes et des Maliens, le Projet d'appui à la lutte contre la corruption pour et par l'égalité des genres (LUCEG), financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), est mis en œuvre au Mali par l'École nationale d'administration publique du Québec (ENAP) et ses partenaires d'exécution, notamment les organisations de la société civile (OSC) et l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI).

Planifié en étroite concertation avec ces partenaires maliens, ce projet mise sur la concertation et la collaboration des acteurs concernés pour faciliter la mise en œuvre d'une approche intégrée qui repose, d'une part, sur la prise en compte de l'égalité des genres et de l'équité dans la lutte contre la corruption menée par les institutions gouvernementales et non gouvernementales au Mali, et d'autre part, sur le renforcement des capacités et du pouvoir des femmes, des filles et des organisations qui les représentent pour une lutte plus efficace contre la corruption. Par conséquent, le projet LUCEG a deux composantes interdépendantes. La première composante est mise en œuvre à travers un partenariat avec une dizaine d'organisations de la société civile (OSC) et d'associations féminines spécialisées dans la défense des droits des femmes et des filles, la promotion de l'égalité des genres ainsi que dans la lutte contre la corruption. Cette composante renforcera les capacités organisationnelles (matérielles, logistiques, techniques et financières) des OSC partenaires présentes à Bamako et dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao. Elle améliorera leur offre de services en matière de sensibilisation, d'éducation,



d'accompagnement et de représentation des femmes et des filles dans la lutte contre la corruption.

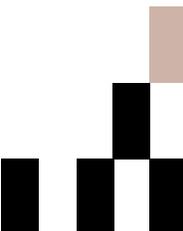
Ainsi, pour la mise en œuvre de la première composante du projet, le projet a établi des partenariats opérationnels avec des OSC partenaires ayant des compétences avérées et diversifiées en lien avec les thèmes touchés par le projet. Il s'agit des OSC suivantes : la Coalition des OSC pour la lutte contre la corruption et la pauvreté (COSCLCCP); les Communautés de Pratiques en matière de Lutte contre la Corruption (CPLC); la Fédération nationale des jeunes filles et femmes pour leur autonomisation (FENAJFA) ; l'Association des jeunes magistrats du Mali (AJEUMA); l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD); le Réseau des Femmes communicatrices de l'Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali (URTEL); l'Association malienne de lutte contre la corruption et la délinquance financière (AMLCDF); le Réseau des communicateurs traditionnels pour le développement du Mali (RECOTRADE) ; la Tribune jeune pour le droit (TRIJEUD); l'association Terre de Justice (ATJ).

Aussi, le Projet créera des collaborations ponctuelles avec les parties prenantes suivantes : le Groupe Jeunesse Art des Slameur(e)s et Rappeur(e)s du Mali; l'Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (APDF), le Réseau femmes, droit et développement en Afrique -Women in Law in Development in Africa (WILDAF); la Fédération nationale des collectifs et organisations féminines du Mali (FENACOF); l'Association des juristes maliennes (AJM); la Coordination des Associations et ONG féminines du Mali (CAFO); l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) et le Réseau Malien des Journalistes pour la lutte contre la Corruption et la Pauvreté (RMJLCP),.

La seconde composante du projet LUCEG est mise en œuvre avec l'autre partenaire local du projet, au niveau étatique, notamment l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), qui en tant « qu'autorité administrative indépendante dotée de l'autonomie financière », est l'une des institutions d'État qui contribue à la lutte contre la corruption, plus spécifiquement celle qui affecte le secteur public, référé au Mali par le terme « enrichissement illicite » et couvert par la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite.

En plus des OSC, de l'OCLEI et de ses partenaires institutionnels des cadres de concertation multi acteurs, la collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) et le Ministère de la Justice (MJ) permettra d'inscrire l'initiative dans le maillage institutionnel malien de manière cohérente et innovante.

L'approche intégrée sur laquelle repose le projet LUCEG se traduit aussi par un développement de synergie entre d'autres projets de développement en cours qui interviennent dans la lutte contre la corruption ou sur des axes connexes à la lutte contre la corruption. Cette approche facilitera le dialogue, la coordination et un travail harmonisé entre les nombreux partenaires dans l'objectif commun de diminuer les pratiques corruptrices et discriminatoires.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le plan de travail de l'an 2 (PTA2 avril 2022 à mars 2023) du projet LUCEG prévoit l'accompagnement des partenaires OSC dans la production et l'utilisation d'outils d'accompagnement et de référencement des filles et des femmes dans l'exercice de leurs droits face aux pratiques discriminatoires et corruptrices.

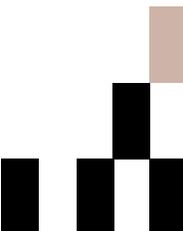
Ce besoin d'accompagnement a été constaté lors du diagnostic organisationnel et a aussi été plusieurs fois exprimé par les partenaires OSC du projet dont les membres et bénéficiaires font quotidiennement face à des discriminations et des pratiques corruptrices qui affectent leurs droits. Elles font face à toutes sortes de violations de leurs droits sans pour autant être capables d'apporter des réponses appropriées à ces pratiques. Cela parce qu'elles ne sont pas suffisamment outillées pour la prise en charge et l'accompagnement des victimes de ce genre de pratiques vers les services appropriés de prise en charge et de gestion. Il a été constaté que des OSC ont été accompagnées par des partenaires techniques et financiers pour le référencement des cas de violences sexuelles mais pas pour le référencement des cas de corruption. La prise en charge des cas de violation des droits des filles et des femmes est une démarche délicate à cause de la complexité des textes et de l'implantation de ces pratiques qui sont parfois considérées, par beaucoup, comme normales. Pourtant ces pratiques constituent un frein pour les filles et les femmes dans l'exercice de leurs droits, notamment dans leurs accès aux services sociaux de base (éducation, santé, justice, emploi, etc.). En plus, le manque d'outils appropriés entrave le bon déploiement de leurs services par les OSC partenaires.

Pour répondre à la nécessité d'accompagnement des OSC pour la production des outils appropriés pour le déploiement de leurs services aux populations dans le besoin, les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un prestataire local pour accompagner les OSC partenaires pour la production d'outils d'accompagnement et de référencement des femmes et des filles vers les services appropriés pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques discriminatoires et corruptrices et pour les accompagner dans l'utilisation des outils développés.

MANDAT DU PRESTATAIRE

L'objectif principal recherché par les présents TDR est recruter un-e consultant-e local-e pour fournir une assistance technique aux OSC partenaires pour l'élaboration d'une stratégie concertée et la mise en place de mécanismes effectifs d'accompagnement des femmes et des filles pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques discriminatoires et corruptrices pour ce faire, la personne recrutée aura pour tâches principales :

- L'accompagnement des OSC dans la production d'au moins 3 outils d'accompagnement et de référencement des filles et des femmes vers les services appropriés pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques discriminatoires et corruptrices



- L'accompagnement d'au moins 4 OSC pour l'utilisation des outils développés.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Au moins 3 outils d'accompagnement et de référencement des filles et des femmes vers les services appropriés pour l'exercice de leurs droits face aux pratiques corruptrices sont élaborés en compagnie des OSC partenaires;
- Au moins 4 organisations sont accompagnées dans l'utilisation des outils développés.

LIVRABLES :

Les attendus sont les suivants :

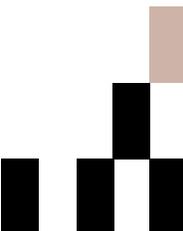
- Une proposition financière détaillée ;
- Une proposition technique avec note méthodologique incluant un agenda d'exécution du mandat ;
- Les outils développés présentés sous une forme appropriée pour un transfert aux OSC ;
- Les documents de formation de l'utilisation des outils par les OSC (PPT, outils pédagogiques, cahiers du participant, etc.) validés par le personnel du bureau local ;
- Les rapports de formation des membres des OSC incluant les évaluations des participants.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE :

Pour la réalisation du mandat, le prestataire devra travailler de façon collaborative avec le personnel local du Projet, notamment le responsable de la composante OSC et la responsable EFH. Cette dernière devra s'assurer de la prise en compte de la dimension genre dans les documents produits.

Le prestataire travaillera étroitement avec les OSC partenaires et développera les outils et les contenus de formation en tenant compte des spécificités du projet LUCEG et du contexte malien. Ceux-ci devront prendre en compte sans y limiter les éléments suivants :

- Les différentes pratiques discriminatoires et corruptrices qui affectent les droits des filles et des femmes dans l'exercice de leurs droits ;
- Définition des concepts « Accompagnement et référencement » dans le contexte de violation des droits des filles et des femmes ;
- Définition des concepts clés liés au genre et à l'équité ;



- Enjeux et défis de l'intégration du genre dans la lutte contre la corruption en tenant compte des éléments ressortis dans le rapport ASC+ du projet LUCEG et de leurs recommandations dans les secteurs ciblés du projet (santé, éducation, justice, collectivités locales, etc.) ;
- L'importance d'une stratégie concertée pour la mise en place de mécanismes d'accompagnement effectifs des filles et des femmes.

Chaque étape devrait faire l'objet d'une validation par le personnel local du Projet, notamment par le directeur du bureau local, le responsable de la composante OSC et la spécialiste EFH.

Approche/aspects Égalité entre les Femmes et les Hommes

Le prestataire, lors de la réalisation du mandat, devra s'assurer de l'intégration effective de la dimension genre et équité dans ses contenus et lors de leur diffusion. Ses outils, approches et analyses doivent être sensibles au genre et à la situation des personnes minoritaires vivant avec un handicap, déplacées internes, minorités. Plus spécifiquement, il devra :

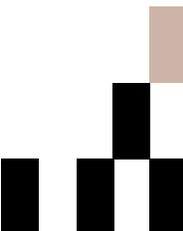
- Introduire les dimensions sexospécifiques lors des analyses organisationnelles et toutes analyses de besoins spécifiques ;
- Assurer la collecte systématique de données désagrégées selon le sexe ;
- Prendre en compte la dimension genre et équité dans l'analyse qualitative des données en :
 - Utilisant un langage inclusif
 - Ventilant les données par sexe et par âge
 - Veillant à l'implication des femmes dans la planification ou le déroulement de l'activité (responsable, collaboratrice ou participante)
 - Reconnaisant la particularité des situations des hommes et des femmes
 - Veillant à l'adoption de mesures en faveur de l'EFH
 - Appréciant le niveau de mise en œuvre des mesures en faveur de l'EFH.

DURÉE ET HONORAIRES

La durée de mise en œuvre de ce mandat est de 30 jours (20 jours pour la production des outils et 10 jours pour la formation sur l'utilisation des outils par les OSC), qui seront répartis sur la période du 1^{er} mars au 30 avril 2023. L'agenda précis de mise en œuvre du mandat sera défini et validé en collaboration avec l'équipe du projet LUCEG.

PROFIL

- Avoir au moins un diplôme universitaire dans les domaines des sciences sociales, de la gestion de projet ou un autre domaine pertinent;

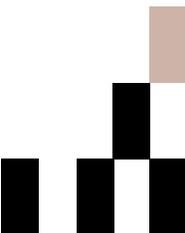


- Avoir une maîtrise des concepts Égalité des genres, équité et Droits des femmes et des filles et une expérience de travail sur ces thématiques;
- Avoir une bonne expérience en accompagnement et référencement des filles et des femmes victimes de violations de leurs droits ;
- Avoir une expérience significative en élaboration d'outils de formation et renforcement des capacités sensibles à l'EFH;
- Avoir une bonne connaissance du contexte malien de lutte contre la pauvreté et de lutte contre la corruption;
- Avoir une expérience avérée en élaboration de rapports détaillés et évaluation des formations, incluant les dimensions d'égalité du genre ;

POSTULER :

Les candidat.es intéressé.es devront envoyer leur offre technique et financière à l'adresse suivante : mohamed.gakou@enap.ca en mettant en copie dramaneyacouba.diallo@enap.ca avec en objet, Recrutement Prestataire « Accompagnement des OSC pour la production et utilisation d'outils d'accompagnement et de référencement des filles et des femmes face aux pratiques discriminatoires et corruptrices ».

L'offre financière doit inclure les honoraires pour la production des outils et la formation des OSC pour l'utilisation des outils produits en présentiel à Bamako.



enap.ca

QUÉBEC

MONTRÉAL

OUTAOUAIS

SAGUENAY

TROIS-RIVIÈRES

